

Berne, le 18 décembre 2023

Conférence de presse Travail.Suisse – Greta Gysin, présidente, transfair

Seul le texte prononcé fait foi.

PERSONNEL DU SERVICE PUBLIC : PERTE PARTIELLE DU POUVOIR D'ACHAT

Pour la deuxième année consécutive, la Suisse doit faire face à un renchérissement relativement élevé. Alors que les résultats salariaux dans le service public étaient globalement satisfaisants l'année dernière, les premiers résultats pour 2024 ainsi que les négociations en cours suscitent un sentiment mitigé. Il est certain que le renchérissement 2023 ne sera pas compensé dans toutes les branches. Les employé-e-s du service public perdent ainsi du pouvoir d'achat et leurs salaires de la valeur.

L'an passé déjà, le renchérissement n'a pas pu être entièrement compensé dans le service public. Les résultats étaient néanmoins satisfaisants. Cette année, le vent a tourné : la volonté de négocier et de financer s'est refroidie.

Dans toutes les branches du service public, les premiers résultats salariaux 2024 sont mitigés. La compensation du renchérissement s'avère insuffisante. Le personnel du service public continuera donc à perdre du pouvoir d'achat en 2024. L'augmentation moyenne de 8,7 pourcent des primes d'assurance maladie pèse également sur les ménages. C'est d'autant plus douloureux si l'on tient compte des attaques constantes du monde politique qui tendent à dégrader les conditions de travail, du manque de main-d'œuvre qualifiée et des mesures d'austérité omniprésentes. Travailler plus, dans de mauvaises conditions et sans une pleine compensation du renchérissement - ce n'est pas acceptable pour transfair. Le syndicat est déçu que les salaires du service public perdent de leur valeur en 2024.

Les résultats définitifs des négociations salariales sont disponibles pour les branches de l'administration publique et des transports publics. Dans les branches Poste & Logistique et ICT, les négociations sont en cours ou n'ont pas encore débuté.

Échec des négociations salariales avec l'administration fédérale

Il ne faut pas se voiler la face : après trois sessions intensives, les négociations salariales avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter ont échoué le 16 novembre 2023. Et ce, malgré la pression exercée par une pétition du personnel de la Confédération, forte de 8'974 signatures, qui demandait la pleine compensation du renchérissement. Les divergences étaient tout simplement trop grandes ; la Confédération a continué à camper sur 1 pourcent. À cela s'ajoute seulement un versement unique de 500 francs pour les classes de salaires inférieures 1 à 11. Cela concerne des salaires bruts de 90'000 francs au maximum. Il était donc impossible de trouver un accord. Depuis des décennies, l'administration fédérale appliquait le principe selon lequel un bon employeur compense le renchérissement. Ce principe a été rompu par la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. Une évolution inquiétante et décevante aux yeux de transfair.

Comme à l'accoutumée, le domaine des EPF a suivi la proposition d'un pourcent de la Confédération, mais sans l'allocation spéciale pour les classes de salaire inférieures. Avec cette offre insuffisante et sans la volonté de parvenir à un compromis, il était là aussi impossible d'aboutir à un accord. Ces négociations ont également échoué.

En revanche, le résultat est plus réjouissant chez Swissmedic où transfair a pu obtenir une augmentation de 2,8 pourcent de la masse salariale.

CFF et CFF Cargo : accord salarial satisfaisant

Cette année, les négociations salariales avec les CFF et CFF Cargo ont été difficiles. Bien que la situation du groupe soit meilleure qu'il y a un an. Les CFF se sont d'abord montrés peu compréhensifs à l'égard des revendications des syndicats qui demandaient une pleine compensation du renchérissement et des moyens financiers suffisants pour le système salarial. Ce n'est qu'après des sessions de négociation intensives que les partenaires se sont mis d'accord sur une augmentation de la masse salariale de 2 pourcent, dont 1 pourcent de manière générale et 1 pourcent de manière individuelle. À cela s'ajoute une prime unique à hauteur de 1000 francs maximum, qui dépend du taux d'occupation. L'accord salarial avec les CFF et CFF Cargo peut ainsi être considéré comme satisfaisant, même si le renchérissement n'est pas entièrement compensé de manière durable.

Dans les chemins de fer régionaux, la situation est positive, malgré la menace d'une réduction des indemnités en faveur du trafic régional voyageurs. Chez Thurbo, transfair a obtenu 2,5 pourcent ainsi qu'une prime unique. Au Matterhorn Gotthard Bahn, les mesures salariales durables s'élèvent également à 2,5 pourcent. Ce résultat est complété par des adaptations au niveau des frais et allocations ainsi que par une prime unique pour l'année anniversaire du chemin de fer du Gornergrat. Au chemin de fer du Sud-Est (SOB), les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur une augmentation de la masse salariale de 2,7 pourcent au total.

Poste & Logistique et ICT : négociations salariales en cours

Les négociations salariales avec la Poste Suisse, dont PostFinance, ont débuté le 14 décembre 2023 et sont toujours en cours. La revendication salariale de transfair comprend la pleine compensation du renchérissement (état septembre 2023), une prise en compte de l'augmentation des primes d'assurance maladie ainsi qu'une augmentation du salaire réel de 1 à 1,5 pourcent.

Dans la branche ICT aussi, les négociations salariales viennent juste de débuter. Une première session de négociation avec Swisscom a eu lieu le 11 décembre. Les syndicats prenant part aux négociations revendiquent une augmentation de la masse salariale de 3,5 pourcent. Les négociations salariales avec cablex et localsearch n'ont pas encore commencé.

Pour de plus amples renseignements :

Greta Gysin, présidente de transfair, 079 409 33 10.

Aperçu du résultat des négociations salariales

Branche/Entreprise	Résultat effectif	Divers
Administration publique		
Administration fédérale	1% + allocation spéciale unique 500 francs pour les classes de salaire 1-11	
HEFP	1,7 % (1% général + 0,7 individuel)	
EPF	1%	
Swissmedic	2,8% (1,7% général, 1,1% individuel)	
Transports publics		
Chemins de fer Appenzellois	2% général avec relèvement de la bande salariale + prime unique 1000 CHF	
BLS	2,6% (1,2% général + mesure supplémentaire 0,5% général + 0,9% individuel) + prime unique 600 CHF (600 pour 100%)	
login	2,1% (1,7% général + 0,4% individuel) avec relèvement de la bande salariale de 1,7% + prime unique générale 500 CHF dépendant du taux d'occupation (500 pour 100%) + prime de performance individuelle 500 CHF	
MGB	2,5% (1,5% général + 1% individuel) avec relèvement de la bande salariale de 1,5% + prime unique 1250 CHF dans l'année anniversaire + adaptations frais et allocations	
RegioBus	Adaptation automatique au renchérissement : 2,86% (2,36% général + 0,5% individuel)	
RhB	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
CFF et CFF Cargo	2% (1% général avec relèvement bande salariale + 1% individuel) + prime unique 1000 CHF (500 CHF jusqu'à 49% TO)	
CFF Cargo International	Négociations en cours	
SOB	2,7% (2% général + 0,7% individuel) avec relèvement bande salariale 2%	
Thurbo	2,5% (1,5% général avec relèvement bande salariale + 1% individuel) + distribution « réserve de performance » env. 1% du salaire. Bande salariale personnel locomotive Thurbo nouveau : 68'031 CHF à 107'521 CHF, progression max. 2194 CHF par an.	
TILO	Négociations en cours	
TMR	Négociations en cours	
TPF	Forfait 1300 CHF général + 2% individuel	

TPG	Négociations en cours	
-----	-----------------------	--

Poste/Logistique		
IMS	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
Notime	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
Poste CH	Négociations en cours	
CarPostal Schweiz	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
PostFinance	Négociations en cours	
PostLogistics	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
Presto	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
SPS	Négociations n'ont pas encore eu lieu	

ICT		
cablex	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
localsearch	Négociations n'ont pas encore eu lieu	
Swisscom	Négociations en cours	

*Les entreprises appliquent des indices de renchérissement différents.